La Griffe de SAINT-DÉZÉRY

le magazine de votre commune

N°11 - 1er semestre 2017

- Edito du Maire p3
- Rentrée scolaire p 9
- Claudine Dumur, artiste potière p 11

VIE PRATIQUE

NUMEROS D'URGENCE
S.A.M.U.....15
GENDARMERIE.....17
Gendarmerie ST CHAPTES
.....04 66 81 20 73
POMPIERS.....18
Pompiers ST GENIÈS DE MALGOIRÈS 04 66 81 98 64
URGENCE N°universel.....112
SERVICE DES EAUX
.....04 66 03 37 37

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

- **Heures d'ouverture au public :**

Mardi	14h- 18h30
Jeudi	14h -16 h30
Vendredi	9h -11h

- **Téléphone/Fax : 04 66 81 98 92**
- **Courrier électronique :**

stdezery.mairie@wanadoo.fr

- Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

ECOLES

- **Inscriptions** au secrétariat du SMIRP Mairie de Castelnau-Valence

Téléphone : 04 66 83 20 42

- **Ecole de Saint-Dézéry :** 04 66 81 28 37
- **Ecole de Castelnau-Valence :** 04 66 83 31 19
- **Ecole de Saint-Maurice :** 04 66 83 31 49

BIBLIOTHEQUE

- **Heures d'ouverture au public :**

Tous les mercredis de 17h30 à 18h30

- **Service de portage de livres à domicile :** contacter Evelyne JANIN, responsable de la bibliothèque au 04 66 81 95 17.

INFORMATIONS UTILES

- **Collecte des ordures ménagères** les mardis et samedis matin
- **Collecte du tri sélectif** les jeudis matin
- **Déchetterie de Choudeyrague :**

RD 114 Garrigues Sainte Eulalie

Téléphone : 06 09 58 65 75

Ouverture variable selon les périodes de l'année (horaires indiqués sur la carte d'accès à la déchetterie).

- **Printemps/Eté :**

Du 1er avril au 30 septembre :
Lundi, mercredi, vendredi de 15h30 à 18h30.
Samedi 10h à 12h et 14h30 à 18h30

- **Automne/Hiver :**

Du 1er octobre au 31 mars :
Lundi, mercredi, vendredi de 15h à 17h.
Samedi 9h à 12h et 14h à 17h

- **Containers de recyclage**

verre/papier/tissus
En face de la station d'épuration

- **Régie du SIVOM de la Région de Collorgues (distribution de l'eau)**

Place de la République
30700 FOISSAC
Ouverture du bureau du lundi au vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 04 66 03 37 37

En cas d'urgence uniquement :
04 66 03 37 31

- **Perception de Saint-Chaptes**

56 Avenue René Pasquier,
30190 Saint-Chaptes
Téléphone : 04 66 81 21 32
Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.

- **Boîte aux lettres de La Poste**

Place de la Mairie
Levée du courrier du lundi au vendredi 9h30, samedi 8h

- **Taxi Rachel** : 06 17 78 61 03
rachel.chaneac@live.fr

Site internet de la Communauté de Communes Pays d'Uzès
www.ccpaysduzes.fr

ASSISTANTES MATERNELLES à Saint-Dézéry

- **Séverine BERTRAND**
06 22 12 26 92
- **Bettina CHAUCHARD**
06 28 06 71 74

DIVERS

- Nous vous remercions de signaler au secrétariat de Mairie toute panne dans le réseau d'éclairage public, afin de faire procéder aux réparations le plus rapidement possible.

- Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous rappelons qu'il est indispensable d'indiquer sur votre boîte aux lettres vos noms et prénoms.

- Il est également nécessaire de préciser la dénomination des associations quand leurs responsables reçoivent le courrier à leur domicile.

CORRESPONDANTE POUR LE JOURNAL « MIDI LIBRE »
Ghislaine LYDON
Vous pouvez la contacter au 06 66 00 23 92 pour toute idée d'article à faire paraître dans le Midi Libre.
Blog du Midi Libre pour la commune de Saint-Dézéry :
www.midilibre.fr/gard/saint-dezery/

Navette gratuite vers le marché d'Uzès le Samedi matin
Départ Saint-Dézéry/ Route de Collorgues 8h25
Retour Uzès/Esplanade 11h30

La Griffe de Saint-Dézéry N°11 – 1er semestre 2017
Directeur de la publication : Frédéric PLATON
Rédaction : Commission communication
Réalisation : Kenoby • Photos : Evelyne JANIN, Ghislaine LYDON, Claudine DUMUR
En couverture : Le Griffe - Photo Jean-Paul Francesch
Remerciements chaleureux aux annonceurs grâce auxquels ce journal peut être édité.

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement

LE MOT DU MAIRE

Frédéric PLATON, Maire de Saint-Dézéry

Madame, Monsieur, Chers administrés,

L'heure étant venue de feuilleter l'album de l'année 2016, j'ai le plaisir de vous adresser le compte rendu d'activités de l'équipe municipale à travers ce bulletin, pour rendre compte de l'action municipale et satisfaire aux besoins de transparence. En donnant la parole à ses habitants, en mettant en valeurs les personnes qui font vivre et bouger notre commune, nous affichons notre volonté d'impliquer la population, de la faire participer.
Le rôle de notre magazine municipal est non seulement d'informer les citoyens, de rendre claires et lisibles nos décisions mais aussi de créer du lien entre les habitants, la municipalité, les associations…
Je voudrais remercier les participants au concours d'illuminations de leurs appartements et maisons, c'est vraiment super !

A l'aube de la nouvelle année, je souhaite formuler pour vous tous, mes meilleurs vœux : joie, bonheur, sante et prospérité.
Des vœux non moins sincères pour que l'année 2017, soit pour vous et vos familles une année de mieux être dans la paix et le progrès social ; avec une pensée toute particulière, pour celles et ceux qui sont atteint dans leur affection, leur santé, leur condition de vie ; sans oublier celles et ceux qui nous ont quittés.
Je formulerai des vœux pour notre commune, si chère à notre cœur, pour que vous vous y sentiez bien, nous ferons en sorte de vous y aider !

Je ne reviendrai pas sur l'année écoulée, car vous avez tous en mémoire les évènements tragiques et très graves que notre pays a connus ; à nouveau deux odieux attentats viennent de rappeler au monde que la guerre contre le terrorisme est loin d'être terminée. Nous souhaitons tous des jours meilleurs.

L'année 2017 sera riche en évènements. Ceux-ci sont retracés dans ce journal : le recensement de notre population aura lieu en ce début d'année. Sont annoncées, les élections présidentielles en avril et mai 2017, suivies des élections législatives en juin 2017.

L'année écoulée s'en va. Puisse apparaître avec l'année nouvelle l'aube d'un temps meilleur.
Une nouvelle fois, bonne et heure année à toutes et à tous.

Bien cordialement
Votre Maire Frédéric PLATON

VIE MUNICIPALE

Résultats du concours des illuminations de Noël

Après le succès de la première édition de décembre 2015, la Mairie a renouvelé le concours des illuminations de Noël. Le jury qui a déambulé dans les rues du village n'a pu que s'enthousiasmer et s'émerveiller devant les façades parées de mille feux scintillants…et tient à remercier tous les participants qui se sont investis dans cette opération.
Le palmarès de cette deuxième édition a été dévoilé le samedi 7 janvier 2017, lors des vœux de la municipalité.
1er prix « Cœur de village » : Madame et Monsieur Segarra, Rue du docteur Marguerit
2ème prix « Cœur de village » : Madame et Monsieur Meunier, Rue des Magnans
1 er prix « Villa » : Madame et Monsieur Pradeilles, Route de Saint-Chaptes
2 ème prix « Villa »: Madame et Monsieur Bachevalier, impasse du Bouisson

C'est avec grand plaisir que les membres du jury ont remis aux lauréats un panier gourmand ou une plante.
Toutes nos félicitations aux gagnants, en souhaitant qu'ils fassent des émules pour l'année prochaine !

La famille Ségarra

La famille Meunier

Guilaine Pradeilles

Françoise et Serge Bachevalier

Remerciements après la collecte solidaire

Le 22 novembre dernier, la maison occupée par Sophie Bader et ses 2 enfants sur la Place du Griffe a été la proie des flammes. Fort heureusement et grâce aux efforts des pompiers arrivés rapidement sur les lieux, pas de victime à déplorer et des dégâts qui ont quasiment épargné les habitations voisines. Mais la petite famille s'est retrouvée dehors, sous la pluie, avec les maigres affaires qu'elle avait pu emporter. L'incendie n'avait touché que le 1er étage, mais la maison était totalement inhabitable.
Sophie et ses enfants ont été relogés d'urgence dans un gîte aux Olivettes et un vaste élan de solidarité est né autour d'eux. Une collecte solidaire a été organisée dans le village par la Mairie, puis largement relayée sur les réseaux sociaux, et le hall de la mairie débordant de cartons et de sacs déposés était le témoignage de la générosité des saints dézéryens.
Un mouvement qui fait chaud au cœur et redonne foi en l'humanité…
Sophie n'en revenait pas de tous ces dons, elle qui, discrète, ne connait pas grand monde dans le village.
De son côté le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a débloqué une somme pour l'aider à faire face aux nombreuses dépenses à venir.
Depuis début janvier, la famille s'est installée provisoirement dans un petit appartement route de Saint Chaptes, en attendant de trouver dans le village un logement mieux adapté. Car Sophie n'imagine pas quitter Saint-Dézéry, ce village dans lequel elle se sent bien et qui lui est venu en aide.
Ne pouvant remercier personnellement tous les généreux donateurs la plupart du temps anonymes, elle a souhaité profiter de la publication du journal municipal pour s'adresser à tous ceux qui lui ont apporté une aide précieuse tant matériellement que moralement lors de cette dure épreuve.
« Je vous suis profondément reconnaissante pour tout ce que vous avez fait pour mes enfants et moi. Une chose est sûre, je n'oublierai jamais…ces mains tendues resteront à jamais dans mon cœur ! Tout simplement MERCI pour votre aide si précieuse… Je vous souhaite une très bonne année 2017. »

Sophie Bader

Rachel James

Un taxi à Saint-Dézéry

Rachel James, artisan taxi, avait fait la demande auprès de la Mairie de Saint-Dézéry pour obtenir un droit de stationnement sur la commune. Droit qui lui a été accordé par le Conseil Municipal dans sa séance du 13 avril 2016.

« Taxi Rachel » assure le transport des particuliers vers toutes les destinations, le transport des malades assis vers leurs lieux de soins, le transport des enfants vers leurs écoles et leurs centres spécialisés. Et cela 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Vous pouvez la joindre par téléphone au 06.17.78.61.03 ou par mail : rachel.chaneac@live.fr.

Rachel James tient à remercier les élus pour cette décision qui lui permet d'être au plus prés de sa clientèle.

Panneau d'affichage

Un nouveau panneau d'affichage a été installé sur la Place du Griffe. Il permettra d'afficher les informations municipales officielles, d'annoncer les animations des associations, de proposer un plan du village aux personnes de passage et notamment aux livreurs qui cherchent une adresse.

Cimetière

Un constat s'impose : l'aspect général intérieur du cimetière nécessite une remise en état urgente. De nombreuses tombes ont cessé d'être entretenues ou sont dans un état de détérioration avancée. Certaines n'offrent plus la décence nécessaire aux défunts, d'autres sont potentiellement dangereuses pour les visiteurs. Il convient donc de remédier à cet état de fait et la Mairie a décidé d'une opération de mise en conformité du cimetière communal.

Un exemple de tombe abandonnée

La complexité de la législation en matière d'affaires funéraires a conduit la Mairie à faire appel à un cabinet spécialisé, le groupe ELABOR, département « Cimetières de France ».
Leur intervention se déroule en différentes étapes. La première qui s'est terminée au début de l'hiver, a consisté d'une part à répertorier les tombes et déterminer l'état de chaque monument funéraire afin d'établir un plan précis du cimetière ; d'autre part à relever les épitaphes et rechercher les actes de concession dans les archives municipales et départementales afin d'établir des registres d'inhumation.

L'étape suivante sera de prendre contact avec les familles dont les tombes sont en mauvais état ou pour lesquelles aucun acte de concession n'a été retrouvé. Plusieurs cas de figure sont à envisager. Les familles concernées par des tombes en mauvais état avec acte de concession retrouvé se verront signifier une demande de restauration. Celles pour lesquelles aucun acte de concession n'a été retrouvé en mairie ou aux archives départementales, pourront soit en fournir un retrouvé dans leurs papiers de famille, soit régulariser la situation en payant en Mairie le prix de la concession concernée selon les tarifs et durées déterminés, et cela quel que soit l'état de l'édifice funéraire. En effet, si de plus la tombe présente un aspect détérioré, la famille devra s'engager à faire les travaux nécessaires à sa remise en état.

Au terme de cette étape de régularisation, les tombes restant sans concession, généralement les plus anciennes et dégradées, seront considérées comme relevant du régime du terrain commun, lequel se définit comme un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée ne pouvant pas excéder par principe 5 ans. La Mairie fera alors procéder par la société ELABOR à la reprise des sépultures, en l'état, et les restes seront ré-inhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée appelée ossuaire.
Les familles concernées par les opérations de régularisation (restauration ou achat de concession) seront prévenues par courrier et/ou par un panonceau placé près des tombes. Elles disposeront d'un laps de temps suffisamment grand pour prendre toutes les décisions et les mesures nécessaires (entre 12 et 18 mois).

Naturellement, conscients de la délicatesse des opérations et de la charge émotionnelle qu'elles véhiculent, la Mairie et la société ELABOR veilleront en permanence à ce que le dialogue avec les familles se passe dans le respect et la compréhension.

Précisons que la reprise des sépultures s'insère dans le cadre d'une réorganisation globale du cimetière. Conformément à la législation en vigueur, celui-ci doit contenir un dépositoire, un ossuaire, un columbarium, un jardin du souvenir et un nombre d'emplacements libres suffisant.
Ce sera chose faite grâce à la place récupérée avec la mise en conformité du lieu.

VIE CITOYENNE

Recensement de la population

Le recensement de la population de Saint-Dézéry aura lieu du 19 janvier au 18 février. Rappelons que la participation à cette enquête organisée par l'INSEE est obligatoire. Manuela VARGAS sera l'agent recenseur qui passera dans chaque foyer afin de recueillir les informations concernant le logement et ses occupants. Réservez-lui un bon accueil !

Elections présidentielles et législatives

Dates

Le printemps 2017 sera riche en élections.

Notez dès à présent dans vos agendas les dates des scrutins pour les présidentielles et les législatives.

Elections présidentielles	Elections législatives
1er tour : dimanche 23 avril	1er tour : dimanche 11juin
2ème tour : dimanche 7 mai	2ème tour : dimanche 18 juin

Procuration

Si vous êtes absent lors d'un scrutin, vous pouvez faire établir une procuration. Cela vous permet de vous faire représenter par quelqu'un inscrit sur la même liste électorale que vous.

La démarche se fait au commissariat de police, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Il suffit de remplir un formulaire (disponible au guichet ou sur internet) et de vous présenter avec ce document et une pièce d'identité auprès de l'autorité compétente. La procuration devant ensuite être transmise par voie postale à la Mairie, attention de vous y prendre suffisamment tôt pour tenir compte des délais d'acheminement.

Toutes les informations sur le site : www.Service-Public.fr, rubrique « Papiers-Citoyenneté ».

Permanence du député Fabrice Verdier

Le 20 juillet 2016, le député Fabrice Verdier a tenu une permanence à la Mairie de Saint-Dézéry. Ce fut l'occasion d'évoquer avec les élus présents et quelques habitants du village les faits marquants de l'actualité, notamment l'horreur de l'attentat de Nice du 14 juillet, et la situation de la France face au phénomène du terrorisme.

Recensement citoyen

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent faire la démarche de se faire recenser auprès de la Mairie de leur commune dans les 3 mois qui suivent leurs 16 ans.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Ce document doit être conservé précieusement, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le CAP, le BEP, le BAC et le permis de conduire.

Par ailleurs, le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Enfin, le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales de sa commune à ses 18 ans.

Il s'agit donc d'une démarche qu'il ne faut pas oublier d'accomplir.

Plus d'informations sur le site www.Service-Public.fr, rubrique « Papiers-Citoyenneté »

Réserve militaire volontaire

La réserve opérationnelle rassemble des citoyens volontaires qui font le choix de servir leur pays quelques dizaines de jours par an sans faire du métier des armes leur seule profession. Elle permet le renforcement des forces armées pour faire face à des pics d'activité ou à la simultanéité d'opérations (opération Sentinelle, plan Vigipirate, crises sur le territoire national, intempéries…)

Après un processus de sélection, chacun signe un contrat d'engagement rémunéré appelé ESR (Engagement à Servir dans la Réserve). Le réserviste opérationnel n'est donc pas un bénévole. Il bénéficie par ailleurs d'une formation régulière et rigoureuse, il est donc rapidement opérationnel pour servir aux côtés des militaires d'active.

La réserve opérationnelle de l'armée de terre compte aujourd'hui 16 000 soldats. 5 000 postes sont à pourvoir dans la réserve chaque année.

Quelles sont les conditions pour postuler ?

Avoir la nationalité française /Avoir plus de 17 ans /Etre médicalement apte/Etre en bonne condition physique et mentale/Avoir effectué sa journée de défense et de citoyenneté/Jouir de ses droits civiques/Réussir l'entretien et les tests de sélection.

L'engagement initial est de 2 ans renouvelables par période de 3 à 5 ans avec la possibilité de le résilier à tout moment, à la demande du réserviste.

Intégrer la réserve des armées c'est la possibilité d'ajouter une expérience militaire solide et durable à sa vie personnelle et professionnelle. C'est aussi le moyen d'apporter son envie, son courage, son intelligence à une expérience exaltante. C'est enfin un engagement personnel citoyen pour aider le pays à faire face aux nouvelles menaces.

Pour en savoir plus ou postuler, contact :

Ministère de la Défense, site internet www.defense.gouv.fr, rubrique « Vous et la Défense »

LOISIRS

Lucie Boudes, championne de France d'équitation de travail

Le 24 septembre 2016, Lucie Boudes qui réside à Saint-Dézéry avec ses parents a décroché le titre de championne de France d'équitation de travail, dans la catégorie « amateur 2 prépa » (jeunes chevaux) après 2 jours de compétition à Montarnaud près de Montpellier.

A 20 ans, Lucie était la plus jeune participante de sa catégorie qui compte bon nombre de moniteurs d'équitation ou de responsables de centres équestres.
L'équitation de travail est une discipline jeune, mais derrière laquelle la Fédération Française d'Equitation semble décider à « pousser », car assez populaire.
Elle regroupe les équitations ibériques (espagnoles et lusitaniennes), l'équitation camargue, l'équitation « western », et éventuellement l'équitation argentine.
En compétition les cavaliers doivent affronter 3 types d'épreuve : le dressage, la maniabilité et le tri de bétail.

Lucie concourrait avec son cheval de 5 ans « Baïkal des Sagnes », issu de « L'élevage des Sagnes » basé à Saint-Geniès de Malgoirès et appartenant à sa sœur Coralie Noble… elle-même championne d'Europe d'équitation de travail par équipe avec l'équipe de France aux championnats qui se déroulaient à Rome du 7 au 10 septembre 2016 ! Une passion étroitement partagée entre sœurs, et par la famille tout entière, leurs victoires faisant la fierté de leurs parents Isabelle et Gérard, installés depuis 2009 à Saint-Dézéry.

Félicitations aux 2 championnes !

Pont du Gard

Attention !! Depuis le 1er janvier 2017, les modalités d'accès au site du Pont du Gard sont modifiées.
L'accès est toujours gratuit et illimité pour les résidents gardois. Mais le principe des cartes Abonnés par voiture ou par foyer n'existe plus, et les anciennes cartes Abonnés ont de ce fait été désactivées.
La visite du site (Monument, Musée, Ludo, Ciné, Mémoires de Garrigue, Expositions temporaires...), se fera désormais sur présentation obligatoire à l'accueil :
- d'une pièce d'identité par personne
- et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.
En cas d'oubli de ces documents, vous serez tenus de payer les entrées au tarif en vigueur.

La rentrée scolaire de septembre 2016 a été riche en changements au niveau du RPI et particulièrement à l'école de Saint-Dézéry !

Changements au sein de l'équipe enseignante, avec tout d'abord le départ de Patrice Casteil, qui après une quinzaine d'années passées dans le primaire, a souhaité orienter sa carrière vers l'enseignement en collège. Début juillet, il avait convié à un chaleureux pot de départ tous ceux qu'il avait côtoyés au sein du regroupement pédagogique pendant les 7 années passées comme directeur de l'école de Saint Dézéry : collègues enseignantes, élus, personnels techniques, parents d'élèves, intervenants, tous rappelaient avec respect son implication et son dévouement auprès des enfants.
Nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle vie professionnelle.

Départ de Patrice Casteil

C'est donc Aurélie Simonot qui a pris le poste de direction laissé vacant par Patrice Casteil. De nouvelles responsabilités qu'elle assume parfaitement, elle qui officie à Saint-Dézéry depuis maintenant 8 années. Cela signifie aussi changement de salle de classe et de niveau, puisqu'elle s'occupe désormais des 19 CP.

Elle a accueilli fin août Chloé Taillades et Manon Gauchard, 2 enseignantes fraîchement diplômées qui ont en charge chacune à mi temps la classe des 19 CE1.

Rentrée classe CP

Rentrée classe CE1

Atelier lecture

Changement également au sein de l'équipe « Lire et Faire Lire » : Monique Jamain, voisine saint-chaptoise, assure désormais l'atelier lecture auprès des CE1 après le départ d'Annie Michel, Magali Evesque poursuivant ses interventions auprès des CP et Evelyne Janin recevant tous les enfants dans les locaux de la bibliothèque municipale pour le prêt de livres.

Au niveau du RPI, énorme bouleversement avec la fermeture tant redoutée mais prévisible d'une classe de maternelle à Saint Maurice de Cazevieille (qui a impliqué aussi la fermeture du poste d'ATSEM, obligeant Angélique Meunier à partir vers de nouveaux horizons professionnels). En effet les effectifs des enfants de 3 ans sont en baisse constante depuis plusieurs années. Les prévisions pour les années futures ne sont pas très optimistes et laissent craindre une autre fermeture de poste, sans doute à l'école primaire de Castelnau-Valence. En tout ce sont 162 élèves qui fréquentent les 7 classes du RPI, pour une moyenne de 23.1 élèves par classe. Il fut un temps où l'on comptait plus de 200 élèves scolarisés…

Au niveau de la cantine, changement de traiteur, « Provence Plats » succède à « Sud Est Traiteur » dont le contrat arrivait à expiration en juin 2016. Espérons qu'il saura régaler le palais des enfants !

Notons enfin que cette année les enseignants sont très fortement sensibilisés aux menaces terroristes. Le PPMS (Plan de protection et de Mise en Sécurité) de chaque école doit désormais comprendre, en plus des risques incendie et inondations, le risque attentat, avec toutes les conduites appropriées à tenir. Des exercices obligatoires de confinement doivent être régulièrement organisés. De leur côté, les Mairies, sur les conseils de la gendarmerie, doivent effectuer tous les aménagements des locaux jugés nécessaires pour assurer la sécurité des élèves et des adultes en cas d'attaque armée.

Claudine Dumur, artiste-potière à Saint-Dézéry

Claudine Dumur arrive dans le Gard en 1992 avec son expérience de sculpteur dans le domaine du spectacle et de la céramique.
Pendant une dizaine d'années elle intervient en arts plastiques dans des centres de loisirs, des écoles, des collèges, à l'hôpital, en institution, auprès d'enfants et d'adultes en difficultés et tout public.
Elle s'installe à Saint-Dézéry en 1999 et anime une partie de ses ateliers chez elle.
En 2003 elle choisit de se consacrer principalement à son activité artistique.
Elle crée des sculptures en argile avec la technique du raku*, ses sculptures évoluent au fil de ses inspirations. Un de ses thème récurent est le groupe, la famille humaine, la solidarité qui s'illustre à traves des personnages naïfs et colorés, joyeusement agglutinés, appelés « les inséparables ».
Une autre facette de sa recherche est la création de céramiques murales avec la technique de la sérigraphie sur l'argile. En jouant avec des éléments de ses propres photos, elle compose une image poétique un peu dans l'esprit des haïkus japonais. Dans certaines créations ses textes sont mis en résonnance avec les images.

Elle expose et vend ses sculptures dans son atelier, mais aussi et surtout dans des salons d'artisans d'arts, des marchés de potiers, des galeries. Elle a rejoint depuis peu une boutique associative à Saint Quentin la Poterie.

« Je vis le processus de création comme une opportunité d'investigation, ouvrant à d'autres connaissances et transformant ce que je suis. Guidée par ma curiosité et mon intuition, je me nourris d'univers artistiques très différents tout en suivant le fil de ma propre créativité. En autodidacte confirmée, je porte à travers mes créations un regard positif et poétique sur le monde. »

L'atelier/expo de Claudine Dumur est discrètement installé dans une courbe de la rue principale de Saint-Dézéry. Trop discrètement peut être ! Claudine regrette que peu de gens et notamment les habitants du village osent franchir le portail. N'hésitez pas à lui rendre visite, vous serez accueilli avec chaleur. De préférence sur appel téléphonique au 04 66 81 23 93.
En attendant découvrez son univers sur son site www.claudine-dumur.com
Claudine organise également des ateliers terre pour adultes à Saint-Dézéry le lundi 14h/16h et 18h30/20h30.

*Le Raku est une technique japonaise de cuisson du XVI siècle, née de la rencontre d'un potier et d'un maître de la cérémonie du thé. Pendant cette cuisson, les pièces sont cuites jusqu'à la fusion de l'émail et sont alors retirées du four, incandescentes, à l'aide de pinces. Elles sont enfumées (recouvertes de matériaux dégageant beaucoup de fumée) puis plongées dans l'eau froide. La fumée noircit les parties non émaillées et révèle les craquelures de l'émail provoquées par le choc thermique.

ÉTAT CIVIL

Baptême républicain
Louka TACCONI, le 19 septembre 2016, fils de Stéphanie et Dany TACCONI

SAINT-DÉZÉRY EN IMAGES

Hommage aux victimes de l'attentat de Nice 18 juillet 2016

Cérémonie du 11 novembre

Vide-grenier Association Beauregard 16 octobre 2016

ASSOCIATIONS

Horaires des activités des associations

Association Beauregard Randonnée

- Balades pédestres sur les chemins de Saint-Dézéry… ou d'ailleurs ! Rendez-vous le jeudi à 13h30 au jeu de boules.
- Atelier peinture : le mardi de 14h à 17h. Coût : adhésion à l'association Beauregard

Association Le Griff'27

Venez nombreux à la salle communale le mardi et le jeudi à partir de 17h30, pour des activités de baby foot, belote, tennis de table, et le dimanche matin à 10h pour la belote. Et l'été, pour profiter des beaux jours, des parties de pétanque au jeu de boules remplacent régulièrement les activités habituelles.

Association Forme et arts

Rendez-vous le mercredi de 9h15 à 10h15 à la salle communale pour des cours de Pilates, gym douce proche du yoga, avec Valérie Pellet.

Association « Elevage du moulin »

L'association organise des rencontres entre éleveurs professionnels, des manifestations pour maintenir les traditions provençales et camarguaises et faire découvrir les traditions western

AGENDA

Beauregard Randonnée

Vide grenier le 9 avril 2017
Fête de la Saint-Jean le 23 juin 2017

Le Griff'27

Apéritif de la nouvelle année le 21 janvier 2017

APE des 3 villages *(Association des Parents d'élèves)*

Loto le 5 mars 2017 à Saint-Maurice de Cazevieille
Carnaval le 5 mai à Castelnau-Valence
Fête des écoles mi juin 2017 à Castelnau-Valence
Vide grenier à Saint-Dézéry, date à déterminer

Pays Uzège Pont du Gard

Depuis le 3 novembre 2016, le Pays Uzège Pont du Gard a un nouveau président à sa tête. Il s'agit de Louis DONNET, maire de Domazan, vice-président en charge de l'aménagement du territoire et du développement numérique à la Communauté de Communes du Pont du Gard et vice-président du Groupe d'Action Locale (GAL).

Le Pays Uzège-Pont du Gard est un lieu d'actions collectives structuré sous forme associative, présidé depuis le 3 novembre 2016 par Louis DONNET (maire de Domazan)

Il fédère 48 communes, 2 intercommunalités (communauté de communes du Pont du Gard et communauté de communes Pays d'Uzès), des socio-professionnels, des entreprises, des associations autour d'un projet commun, défini dans une charte de développement.

Les 4 objectifs de la charte :

- Assurer l'équilibre économique du territoire
- Conserver un territoire accessible à tous
- Dynamiser une vie locale de proximité
- Garantir la qualité du cadre de vie

Le Pays est un territoire de projets ...

... économiques, on retiendra notamment la dynamique du **Club des entrepreneurs**, qui rassemble aujourd'hui plus de 100 chefs d'entreprises et développe les échanges d'expériences et réseaux d'affaires locaux...

... européens, dans le cadre de la nouvelle politique européenne 2014-2020, l'appel à projet **LEADER** a été lancé en juillet 2014. Ce dernier soutient des projets ayant un caractère « pilote et innovant » à destination des zones rurales inscrites dans une stratégie de territoire cohérente et partagée. En octobre 2015, le Pays devient structure porteuse du **Groupe d'Action Locale** (GAL) qui accompagne les porteurs de projets publics ou privés...

... touristiques, avec le schéma local de la randonnée, les 13 éditions d'Avril en balade, ou bien encore l'inventaire du petit patrimoine... pour ne citer qu'eux ! et de nouveaux axes depuis 2015 autour de la Nature & l'environnement, l'art de vivre, et le patrimoine & la culture.

Le Pays n'a pas vocation à gérer mais à coordonner des actions de développement local. Il permet d'organiser une dynamique de concertation et de développement de projets avec des élus et des acteurs locaux des secteurs privés, publics et associatifs pour mener des actions collectives et structurantes sur le territoire.

Le Pays porte et a porté aussi de nombreuses études pour une meilleure prise en compte des enjeux et projets du territoire. La dernière en date concerne la définition de boucles cyclo-touristiques...

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur **le nouveau site internet du Pays,** www.pays-uzege-pontdugard.fr et pour suivre les dernières actualités **inscrivez-vous à notre newsletter !** Sans oublier notre calendrier des manifestations disponible tous les trimestres dans les offices de tourisme.

2 rue Joseph Lacroix - 30700 Uzès
04.66.22.05.07 – contact@pays-uzege-pontdugard.fr

site du
PONT
DU GARD
LES
FÉERIES
DU PONT
2/3 & 9/10 JUIN 2017
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOS BILLETS SUR TOUS
LES RÉSEAUX EXTÉRIEURS ET SUR WWW.PONTDUGARD.FR
Avec le soutien de :
LA RÉGION OCCITANIE
LE GARD

RESTAURANT
Ouvert Midi et Soir
Saint-Chaptes
le martin's
ici... [le tout-fait-maison]
avec terrasse...
04 66 03 42 03
NOUVEAU : TRAITEUR

CAYUELAS Christophe Moussac
Place de l'Aire - Centre Commercial 30190
Fermé le LUNDI
BOULANGERIE PÂTISSERIE
Pascale et Christophe CAYUELAS
04 66 81 61 76 - 06 70 20 07 63
pescalunes@gmail.com

TOUT FAIRE MATERIAUX
SAINT-CHAPTES MATERIAUX
ZA Carrière Vieille - Rue Nicolas Martin
30190 ST-CHAPTES
Tél. 04 66 02 99 31 - Fax. 04 66 02 99 35

ENTREPRISE BANCEL
MENUISERIE
Fabricant Depuis 1918
Bois - Alu - PVC
Neuf et rénovation
Fenêtres - Porte Fenêtre
Porte d'entrée - Porte intérieure
Volet battant & roulant
Porte sectionnelle
Cuisine - Agencement
POMPES FUNÈBRES BANCEL

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRATS OBSÈQUES
CÉRÉMONIE SONORISÉE
Caveaux *(entretien, nettoyage)*
Articles funéraires *(fleurs, plaques)*
Une équipe à votre service dans un environnement privilégié
30190 SAINTE-ANASTASIE
bancel.men@wanadoo.fr *04 66 81 03 36*

Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations - Terrassements
V.R.D. - Carrière

10, rue de l'Egalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie

Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr

Groupama

ASSURANCE IARD - VIE - BANQUE
13, Av. Général de Gaulle - 30190 LA CALMETTE
04 66 81 00 02

SAINT D

LES VIGNERONS DE SAINT DÉZÉRY
VIGNERONS COOPÉRATEURS DEPUIS 1938

Horaires d'ouverture
9h-12h /14-18h
du lundi au samedi

28, route de Saint-Chaptes
30190 Saint-Dézéry - FRANCE
Tél. + 33(0)4 66 81 21 31 / Fax + 33(0)4 66 81 29 15
Email : cavestdezery@orange.fr

Saint Chaptes
Medical
tel : 04.66.81.20.88 fax : 04.66.81.20.89

Livraisons à domicile
OXYGENE